

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir que le Fonctionnaire Délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la société MIMOB, rue Natalis, 2 à 4000 LIEGE.

Le bien concerné est situé rue Nifiet à 4671 BLEGNY, et cadastré Division 4, Section G, n° 1144, 1148/B, 1149 et 1260/B.

Le projet consiste en la construction de 27 logements et présente les caractéristiques d'enquête suivantes : il implique la création d'une nouvelle voirie et déroge au plan de secteur (zone de services publics et d'équipement communautaires).

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.40, D.IV.41 et R.IV.40-1, §1^{er}, 7° du Code du Développement Territorial ainsi que du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Commune de Blegny, Service Urbanisme, rue Troisfontaines, 11 à 4670 Blegny :

- du mardi au jeudi de 13h à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h ;
- permanence le jeudi de 16h30 à 19h ;
- le jeudi jusqu'à 20 heures sur rendez-vous pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service de l'urbanisme, téléphone : 04/345.97.34, mail : urbanisme@blegny.be.

L'enquête publique est ouverte le 15/01/2020 et clôturée le 13/02/2020.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Troisfontaines, 11 à 4670 BLEGNY, Service Urbanisme ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@blegny.be ;
- remises au Service de l'Urbanisme dont le bureau se trouve rue Troisfontaines, 11 à 4670 BLEGNY.

A peine de nullité, les envois par courrier sont datés et signés, les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service de l'Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 13/02/2020 à 14h à l'Administration communale de Blegny, service urbanisme.

Le Service de l'Urbanisme est chargé de donner des explications sur le projet.

Si votre bien a été mis en location, nous vous demandons de bien vouloir informer vos locataires éventuels de l'organisation de la présente enquête publique.

A Blegny, le 9 janvier 2020.

La Directrice générale,

L'Echevin de l'Aménagement
du Territoire et de la Mobilité,
Par délégation du Bourgmestre
- article L1132-4 du CDLD,

INGRID ZEGELS

CHRISTOPHE BERTHO